ROUBAIX

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Assemblée générale

Ce soir, mercredi, à 8 heures 1/2, réunion générale du Parti ouvrier, au local La Paix.

Ordre du jour très important.

Le groupe Le Réveil des Trois Ponts se réunira le vendredi 31 courant, à 8 heures 1/2 du soir, en son local habituel. Très urgent.

Anarchistes et Cléricaux

Le *Journal de Roubaix* parle comme sous, dans son numéro d'hier, des incidents qui surviennent depuis quelques dimanches déjà, sur la Grande Place, entre des vendeurs du *Pèlerin* et de la *Croix*, d'une part, et des vendeurs de la *Cravache* et de la *Falotte* d'autre part.

Naturellement, l'organe réactionnaire trouve que le vendeurs catholiques ont raison et que les autres ont tort. Nous ne voulons quant à nous, donner notre opinion ; nous nous contentons seulement de signaler le fait et de signaler aussi que M. Motte, *alias* : Couquebaque), intervenait, dimanche dernier, dans la discussion des vendeurs en prenant parti pour ceux qui vendaient la *Croix* et le *Pèlerin*.

C'est d'ailleurs cela qui nous a fait penser que ce conseiller général républicain (!!) était chef de vente des journaux cléricaux.

Le *Journal de Roubaix* ajoute que les catholiques ne sont pas contents parce que les vendeurs anarchistes crient le titre d'une brochure qui tinte désagréablement à leurs oreilles et qu'il se produira vraisemblablement des collisions « si l'on n'y prend garde! ».

Ce « si l'on n'y prend garde » est bien signicatif. Est-ce que le *Journal de Roubaix* prétendrait, par hasard, qu'il faille interdire aux vendeurs anarchistes de vendre la brochure intitulée : *Les Crimes de Dieu*.

Il semblerait qu'il veuille dire que des coups de poing vont pleuvoir si la municipalité n'interdit pas la vente de cet opuscule. Elle ne le fera pas, pour la bonne raison qu'elle n'a pas à le faire et qu'elle ne le voudrait d'ailleurs pas.

Mais, tout de même, les gens sont prévenus, si des troubles ou des collisions éclaient, on saura qui les aura suscités.

Les cléricaux s'enhardissent, ils se croient redevenus les maîtres et voudraient commander comme auparavant. Ça n'arrivera plus, car « on y prendra garde.»

Une grève de tisserands

Hier matin, vers 11 heures, les ouvriers tisserands de l'usine A. Harlekouck et fils, rue de Bavai, ont qu'ité le travail et se sont mis en grève.

On se rappelle que nous avons annoncé samedi dernier qu'une lettre avait été envoyée par les ouvriers de cette usine pour prévenir leurs patrons qu'ils se seraient mis en grève, s'ils ne consentaient pas à remettre à leur disposition, un broyeur de chaines. Aucune réponse n'avait été faite hier matin à cette lettre et c'est ce qui a dicté la résolution des tisserands.

Dans l'après-midi, ils ont envoyé une délégation. M Harlekouck, qui l'a reçue a dit ceci aux ouvriers : « La pratique étant ailleurs de faire broyer au compte des ouvriers nous l'avons introduite aussi. Soyez raisonnables et acceptez là ».

Les grévistes que nous avons vus précédemment qu'il n'y a qu'une maison — le tissage Leborgne, à Lannoy — où les tisserands se vent eux-mêmes payer le broyeur. Mais ils déclarent que chez Leborgne les prix de façon sont supérieurs de 6 centimes à 50 centimes au mètre, selon les articles, qu'au tissage Harlekouck.

Les choses en sont là. Espérons que cette grève ne durera pas longtemps et que satisfaction sera accordée aux ouvriers. Ce serait pour les patrons une bien faible concession.

Incendie rue du Grand Chemin

Lundi soir, vers 11 heures, un incendie s'est déclaré chez MM. Beaufort et Cie, fabricants de cassons, rue du Grand Chemin 40.

Le feu a pu être promptement éteint ; néanmoins, les dégâts sont assez considérables. Ils s'élèvent à une vingtaine de mille francs, couverts d'ailleurs par une assurance.

La propriété appartient à M. Desurmont brasseur à Tourcoing.

Deux pompiers ont été légèrement blessés dans cet incendie. Ce sont les sapeurs Charles Facor et Louis Lucq. Le premier est tombé du haut de 3 mètres, le second a été blessé au dos.

Les blessures ne sont pas graves.

Rentes du travailleur

Un accident est survenu avant-hier matin à l'usine Motte, rue d'Avelghem. Un ouvrier de ce peignage, Joseph Martin, âgé de 20 ans, ramasseur de bobines, demeurant à Wattrelos, a eu la main prise dans une carde en retirant un morceau de laine.

La blessure, heureusement, n'est pas très grave. C'est le docteur Leplat qui lui a donné les soins nécessaires.

Réception du jour de l'an

La mairie nous communique la note suivante qui a été envoyée aux intéressés :

« Tous en ayant le vif desir de continuer à entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'administration municipale ne recevra pas, à l'occasion du nouvel an. »

Funérailles civiles

Hier après-midi on a eu lieu les funérailles civiles du citoyen Edouard Wichard, décédé à l'hôpital, à l'âge de 46 ans.

Le défunt est le frère du citoyen Wichard, conseiller municipal.

Une assistance nombreuse accompagnait le cercueil. Dans la foule nous avons remarqué le citoyen Carrette, maire de Roubaix, Desbarbieux, maire de Croix et un certain nombre d'adjoints et de conseillers municipaux.

Au cimetière le citoyen Meurant, au nom de la Libre Pensée, a prononcé un discours.

Elections des conseillers prud'hommes

Le Conseil de Préfecture, réuni lundi après-midi à Lille, sous la présidence de M. Grand, a rendu son arrêté concernant les élections des conseillers prud'hommes ouvriers de Roubaix.

Le Conseil de Préfecture a rejeté les conclusions des protestataires en ce qui concerne les sieurs Sagard, Lepers et Carrette, l'élection du sieur Vandeputte est annulée.

La sécurite publique

Certains propriétaires qui font construire n'observent pas le réglement de police municipale qui les oblige à entourer de barricades les travaux en construction.

Ce réglement est formel. Il dit à l'article 63 : « Il est défendu de commencer des travaux de construction ou de réparation de murs de façades ou de clôtures, avant d'avoir établi une barrière en charpente et *planches jointives* ayant au moins 2 m 25 de hauteur. » Puis à l'article 73 : « Dans le cas de construction, la barrière sera supprimée *aussitôt que le bâtiment sera couvert*. Pour le cas de réparations, les échafaudages ou les barrières seront enlevés immédiatement après l'achèvement des travaux. »

Par suite de l'inexécution de ce règlement, des accidents se produisent assez fréquemment. La semaine dernière, une brique tombant d'une maison en construction autour de laquelle aucune barricade n'existait, faillit tuer un enfant.

Plusieurs plaintes ont été adressées au maire qui a enjoint de faire respecter le réglement de police. Hier, six contraventions ont été dressées à des propriétaires qui avaient négligé d'entourer leurs constructions de barricades qui les avaient retirées avant que les travaux fussent achevés.

Nous ne pouvons qu'approuver le maire de la décision qu'il a prise car outre que c'est une mesure de sécurité publique elle assurera aussi la perception complète des droits de voirie dont la ville était souvent frustrée par certains propriétaires peu scrupuleux.

Une réunion des fleuristes

Le clergé mène depuis quelque temps une campagne, tant dans ses journaux que dans ses églises pour la suppression des fleurs et des couronnes aux funérailles et leur substitution par l'emploi de l'argent à faire dire des messes.

Une réunion générale préparatoire des fleuristes et des jardinières fleuristes a eu lieu Lundi au café Pandore, rue Pauvrée à l'effet de jeter les bases d'un syndicat professionnel destiné à la défense de leurs intérêts gravement compromis.

Après l'audition d'un exposé de leur situation et des moyens proposés propres à conjurer le mal grandissant chaque jour et avoir fixé au lundi 17 janvier la date de la réunion constitutive du syndicat ils ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant sanctionné par leur adhésion en masse à l'Union commerciale :

« Les fleuristes jardiniers et horticulteurs vivant tous du commerce des fleurs tant naturelles qu'artificielles, commerce si éprouvé en ce moment par l'effet d'un malentendu aussi inexplicable que malheureux, réunis en assemblée générale, café Pandore approuvent les démarches entreprises par l'Union commerciale de Roubaix, de concert avec celles de Lille et de Tourcoing, démarches toutes spontanées et entreprises dans le sens de la défense de leurs intérêts et aussi dans l'esprit de la solidarité qui doit unir tous les petits commerçants patentés sans distinction, sont heureux de lui témoigner toute leur confiance et de l'encourager dans sa belle mission. »

Convocations

Fanfare Delattre. — Les musiciens de la fanfare Delattre sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 8 h. 3/4 du soir, au lieu de vendredi prochain

Présence indispensable.

— Chorale la Solidarité ouvrière. — Tous les sociétaires sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu ce soir mercredi.

ON DEMANDE à acheter d'occasion un Camion, dit Cou de Cygne et un haquet pour vins et liqueurs.

S'adresser au bureau du journal.

TRIBUNE LIBRE

Un groupe de coopérateurs de la société « La Paix », nous demande l'insertion de la note suivante en réponse à des affiches que la boulangerie catholique « L'Union » a fait placarder en ville à profusion :

Exploits de Jésuites

Décidément les cléricaux roubaisiens, abandonnent toute pudeur, ont résolu de casser les vitres.

Nul ici n'ignore que même sur le terrain économique, en êtres malfaisants espérant vaincre l'ouvrier roubaisien qui, dans un sublime élan de fraternité et comme preuve de son entente et de sa cohésion parfaites en est arrivé à fonder une coopérative de consommation, ont, par tous les moyens, essayé d'entraver la marche toujours progressive de cette société.

Leur réunion à eux d'un établissement qui n'a de coopératif que l'étiquette, ne réussissant pas au gré de leur désir, leur suggère aujourd'hui — à la veille des élections législatives — l'idée, digne d'une tête de jésuite, d'engager la lutte de ce côté.

La coopérative La Paix ayant malgré la nausse considérable des farines qu'elle supporte vaillamment depuis fin août dernier — donne à chacun de ses coopérateurs, sans aucune distinction de date d'admission, un bénéfice de 13 centimes au pain de 50 centimes soit 26 0/0 pour la période d'exercice du 23 novembre 1896 au 20 novembre 1897 et la société de consommation L'Union, pour le plus grand bénéfice des actionnaires monteurs de l'affaire n'ayant pu atteindre que le chiffre de 20 0/0 qui menace d'être encore réduit cette fois pour le présent trimestre, La Paix n'ayant pas augmenté le prix de son pain, ce qu'attendait, « L'Union, la bande cléricafarde se voit aujourd'hui contrainte, obligée, forcée, de recourir aux grands moyens.

Et quels sont ces moyens? indignes d'individus intelligents.

Ne consentant à placarder à profusion sur les murs de la ville des affiches diffamatoires tombant sous le coup de la loi — dont ces mouchards se moquent carrément il est vrai — ergotant sur le poids du pain fourni par la coopérative la Paix.

Pauvres gens, qui ignorent qu'à la coopérative « La Paix » la qualité passe d'abord avant la quantité, que dans une société comme la nôtre concrète, ne domine aucune idée de lucre qui ne profiterait à personne ou profiterait à tous les coopérateurs — ce qui n'est pas leur cas.

Roubaix compte neuf sociétés coopératives ; c'est ici que le rôle que tend à jouer « l'Union » se dessine bien.

Chacune de ces coopératives a, à ce jour, publié son Bilan. Une seule gêne donc *L'Union*, c'est *La Paix*.

Eh bien, messieurs de l'Union, La Paix bonne fille vous propose après concertation de la lutte une seule chose pour calmer — pas une douche dont cependant vous avez besoin — mais seulement une affirmation de votre part, semblable à celle-ci : — pesez bien tous les termes — Nous ne fabriquons du pain de ménage qu'avec des farines brutes première qualité et des fleurs premières supérieures, sans mélange de resultats, gros-a etc., c'est à dire, nous ne donnons à nos consommateurs qu'un pain absolument pur et contenant tous les principes nutritifs désirables.

Si vous voulez en dire autant, nous irons à l'analyse et.. alors on verra.

A bon entendeur salut

Un groupe de coopérateurs de la société « La Paix. »

A la Grande Pharmacie de France, *1, rue Faidherbe*, Grand débit, Huile, Foie de Morue Norwège, pure et fraîche, depuis 1 fr. 25 le litre. Expédition franco pour quantité.

TOURCOING

CANAILLERIES

Ils sont bien à plaindre nos confrères de la presse bourgeoise...

Avocats de mauvaises causes, impuissants à se défendre et à défendre les leurs par des moyens honnêtes, simplement loyaux, il n'est pas de petites canailleries dont ils n'usent pour nous combattre, pour critiquer les nôtres.

C'est ainsi que sur les moindres incidents, ils greffent des histoires impossibles, des contes qu'ils inventent de toutes pièces pour les besoins de leur triste cause. Il va sans dire que ce sont les socialistes qui font les frais de ces peu recommandables procédés.

La *Croix* et l'*Avenir* excellent surtout dans ce genre de petitesses. Cela tient sans doute à ce que les rédacteurs de ces deux feuilles n'ont pas d'autres armes de combat.

Mais arrivons aux faits qui nous occupent aujourd'hui.

Dans la journée de samedi, descendait à Roubaix une famille d'ouvriers que la misère avait fait quitter Cherbourg où le travail manquait. Le père était originaire de Roubaix mais avait quitté la ville depuis une vingtaine d'années. Il se rendit, aussitôt son arrivée au domicile du maire et obtint sur sa demande, un billet de logement pour lui et pour toute sa famille. Le maire l'engagea en outre à s'adresser à l'œuvre de la Bouchée de pain pour obtenir d'autres secours.

Le lendemain matin, vers dix heures, le père se présenta à nouveau chez le citoyen Carrette, maire. Il reçut l'assurance d'être aidé dans la mesure du possible et il fut invité à se présenter à la mairie le lendemain matin (les bureaux de la mairie étant fermés le dimanche).

Carrette fit, en outre, remarquer que que le service qui délivre les billets de logement pourrait très bien ne pas consentir à assurer pour une seconde nuit le logement pour toute la famille. Et il conseilla au père de se rendre à Tourcoing jusqu'au lendemain.

Dimanche soir, par suite, le père se présenta au bureau de police de Tourcoing. A Tourcoing, on le sait, il est tout à fait impossible d'aborder le maire, et les pauvres en quête d'un gîte pour la nuit, n'ont d'autre recours que de s'adresser à la police. Broubrouck ne reçoit pas !

Nous ne savons si bon accueil fut fait aux malheureux. Toujours est-il que le lendemain matin toute la famille se retrouva à Roubaix.

Il lui fut délivré des bons de logement pour deux nuits et une recommandation du maire auprès du bureau de bienfaisance. Le citoyen Carrette en la circonstance s'était montré des plus obligeant envers la pauvre famille.

Les rédacteurs des feuilles bourgeoises, citées plus haut, avaient appris par la police que les pauvres s'étaient trouvés à Tourcoing dimanche soir.

Faut-il croire que des renseignements inexacts leur ont été fournis par la police ou bien nos confrères ont-ils simplement voulu commettre une petite canaillerie de leur crû en accusant le maire Carrette ?

Hier matin, la *Croix* et l'*Avenir* faisaient chacun à leur façon, le récit de l'histoire qui précède. Sans s'être donnés la peine de prendre le moindre renseignement en dehors de ceux fournis par la police de Tourcoing ou inventés par eux mêmes, les rédacteurs de ces deux feuilles accusèrent le citoyen maire Carrette d'avoir été dur, inhumain, envers les malheureux qui s'étaient adressés à lui.

Nous faisons grâce à nos lecteurs des détails, faux pour la plupart, dont nos confrères bourgeois ont agrémenté leur petite histoire. Pour ceux qui connaissent le maire Carrette, le récit de l'*Avenir* et de la *Croix* ne pourrait pas même paraître méchant, mais simplement absurde.

Ce que nous avons tenu à faire, c'est simplement rétablir les faits dans leur exacte vérité, non pour défendre Carrette, qui n'en a guère besoin, mais pour montrer, une fois de plus, la mauvaise foi, les procédés canailles de la bourgeoisie. Et nous demandons à nos lecteurs et à tous les gens que n'aveugle pas l'esprit de parti, ce qu'il faut penser des feuilles qui critiquent à tout propos et hors de propos le maire de Roubaix et qui n'ont que des excuses et des louanges pour le maire de Tourcoing, pour le vieux tyranneau Broubrouck.

G. DESCHEEDER.

Couvent municipal

Les moines de notre couvent municipal se sont réunis hier soir, sous la présidence du père éternel Broubrouck.

L'ordre du jour portait la discussion du budget pour l'année 1898.

L'heure tardive à laquelle la réunion a pris fin, nous oblige à remettre à demain notre compte rendu.

Tombée dans une citerne

Hier matin, vers 9 heures, la petite Hélène Dhenin, qui demeure chez ses parents rue Winoc Chocqueel, 151, quittait la cuisine pour se rendre dans la cour, lorsqu'elle tomba accidentellement dans la citerne que, par mégarde, on avait laissée ouverte.

Entendant des cris, la mère accourut et fit assez heureusement pour retirer la petite qui était restée au dessus de l'eau, maintenue par sa robe.

Le docteur Catteau, immédiatement appelé a donné les soins nécessaires à l'enfant.

Par bonheur, la fillette n'avait reçu que de légères contusions.

Explosion d'un extracteur

Hier matin, vers 5 h. 3/4, un peu avant l'arrivée des ouvriers, un extracteur surchauffé par la vapeur a fait explosion au tiers-étage de la filature de M. Honoré Ferrant père rue de la Malsence.

Les débris, projetés avec violence de toutes parts, sont allés briser les châssis et carreaux de deux fenêtres. Les dégâts s'élèvent à 50 francs environ. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, vers cinq heures, chez Mme veuve Desbonnets, cabaretière, 302, rue de la Croix Rouge.

Le feu a pris on ne sait comment, dans l'arrière cuisine de l'habitation. Il a pu être assez rapidement éteint par les voisins. Les dégâts s'élèvent à 120 fr. environ. Il y a assurance.

Comité exécutif

Le comité exécutif du Parti ouvrier de Tourcoing se réunira mercredi soir, à 8 heures, Brasserie Sociale, rue du Haze.

Ordre du jour : Nomination du comité électoral.

Chorale l'Alliance ouvrière

La commission de la société chorale l'Alliance ouvrière nous prie d'informer les sociétaires que la repetition générale, qui devait avoir lieu vendredi prochain, aura lieu demain soir mercredi, à huit heures.

MOUVEAUX. — *Réunion du groupe.* — La réunion du groupe le « Réveil des Campagnes », qui devait avoir lieu dimanche prochain, est remise au dimanche suivant.

DERNIERS ÉCHOS LILLOIS

Conséquences de l'ivresse

Sous cette rubrique nous avons relaté hier la mort du sieur Agathon Berlaut, due à une congestion produite par l'alcool.

M. Langy, propriétaire du « Bouillon National », rue de Juliers, nous écrit pour nous dire que Berlaut n'est arrivé dans son établissement qu'à 7 h. 1/4 du matin et qu'il a été trouvé mort à 8 heures, dans la cour, après une absence de quelques minutes.

Comme nous l'avons dit un docteur fut mandé en toute hâte et des soins empressés lui furent prodigués, sans pouvoir cependant le rappeler à la vie.

La catastrophe du P. L. M.

Parmi les victimes de la catastrophe du P. L. M. se trouve un de nos concitoyens, M. Mathelin, ingénieur des constructions navales à Toulon.

M. Francisque Edmond Mathelin, qui vient de trouver si tristement la mort, était le fils unique de M. Mathelin, ancien directeur de la Compagnie de Fives Lille. Il était né le 2 avril 1860.

Tombola de l'Arbre de Noël

Voici les numéros gagnants de la Tombola de l'*Arbre de Noël* :

Le numéro 500 gagne le vase de Sèvres offert par M. le Président de la République.

Le numéro 4032 gagne le lot offert par le Roi des Belges

Le numéro 1752 gagne un mouton vivant à réclamer dans les 48 heures au Palais-Rameau.

Voici la liste des autres numéros gagnants :

106. 428. 477. 714 969. 1014. 1315. 1548. 1579. 1580. 1920. 2351. 2804. 3185. 3607. 3629. 3833. 3979. 4177. 4994. 5116. 5455. 5661. 6091. 6113. 6915. 6943. 7231. 7314. 7476. 7631. 8281. 9171. 9426. 9669. 9898. 9993.

S'adresser au siège du Comité, café Bulens fils 211, rue Nationale. Les lots non réclamés le 31 janvier 1898 seront acquis à l'œuvre.

Dressez fantaisie et Livres : Aux GALERIES LILLOISES

Disparition mystérieuse

Sous la rubrique « A qui la casquette », nous avons relaté hier la trouvaille d'un foulard et d'une casquette près d'un puits de la briqueterie de la rue de Bavai.

Or, hier matin, Mme Dessaint, demeurant à Hellemmes, rue Ferdinand Mathias, 36, après avoir lu notre information, s'est rendue au commissariat de police et a reconnu que le foulard et la casquette trouvés étaient ceux de son mari, Louis Dessaint, peintre âgé de 38 ans, disparu du domicile conjugal depuis le 15 courant.

Nous avons déjà dit que des fouilles, faites dans les puits de la briqueterie, n'avaient amené aucun résultat.

On se demande ce qu'est devenu Louis Dessaint. Se serait il suicidé ou aurait il été victime d'un guet apens?

C'est ce que l'on ne peut encore savoir.

Enfin, ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que l'on n'ait trouvé le foulard et la casquette que dimanche dernier, alors que Dessaint a disparu de sa demeure depuis le 15.

Une enquête est ouverte.

Accidents de travail

Un accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences est arrivé le 27 décembre, dans les ateliers de MM Dujardin et Cie, constructeurs, rue Brûle Maison.

Un rectificateur, Bertrand Leroux, travaillait dans le voisinage d'une courroie de poulie folle, lorsque tout à coup il fut happé par la manche de son bourgeron.

Dégagé presque aussitôt, il reçut les soins de M. le docteur Lambin, qui constata une rupture de l'avant bras gauche

Leroux ne pourra reprendre son travail avant deux mois.

— M. Bucquet Charles, tourneur, s'est s'est fait au petit doigt de la main droite une légère coupure, par suite de la chute d'un robinet chez MM. Wargny et Grimonprez, fondeurs, rue de Valmy.

Bureau de Bienfaisance

Consultations gratuites

Maladies des yeux. — M. le docteur Boudry, professeur à la faculté de médecine, rue Gantois, 40 bis : lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Rue des Fossés 22 : Mercredi, vendredi à 11 h.

Maladies des femmes. — M. le docteur Defaux, rue Gantois, 40 bis : mardi, samedi à 11 h.

Nouvelles militaires

Voici le tableau de la répartition actuelle des classes dans les armées active et territoriale et leurs réserves :

Au 1er novembre 1897 au 31 octobre 1898 les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties : armée active : classes de 1896, 1895, 1894 ; réserve de l'armée active ; classes de 1893, 1892, 1891, 1890, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884 ; armée territoriale : classes de 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878 ; réserve de l'armée territoriale ; classes de 1877, 1876, 1875, 1874, 1873, 1872.

MENUS FAITS

Arrestations. — Ont été arrêtés hier par la police :

Le nègre Ali Ben Ageur, 19 ans, marchand de nougat demeurant rue des Ayers, 13, pour ivresse manifeste et rébellion. — Jules Cornil, 39 ans, marchand ambulant, rue de Tourcoing 55 et Hortense Lampe, 33 ans rue du Bourdeau, 19, pour outrages et menaces envers un agent de police. — Léopold Mortier, 44 ans, tailleur de pierres, sans domicile, pour vagabondage et infraction à la loi du 8 août 1893.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré, avant hier soir, vers 5 heures, rue de la Monnaie, 45. Il a été éteint presque sans dégâts.

Amateurs de chocolat. — La police recherche des individus qui, pendant la nuit, ont brisé la glace d'un distributeur automatique, sur le quai de la gare de Fives, et ont dérobé neuf tablettes de chocolat.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME. — *Tombola.* — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola au profit des écoles laïques de la commune, dont le tirage a eu lieu dimanche dernier :

70. 89. 91. 217. 253. 263 272. 381. 382. 418. 455. 508. 512 534. 569. 720. 834. 873. 883. 1031. 1134. 1188, 1309. 1362. 1473. 1575. 1692. 1732. 1859, 1914. 2024. 2057. 2136. 2148. 2151. 2166. 2174 2215. 2422. 2441. 2511. 2543. 2673. 2761. 2861. 2883 2902. 3109. 3138, 3274. 3378. 3400 3412. 3423. 3531. 3590. 3631. 3675. 3834. 3836. 3860. 3928. 3968 4114. 4139 4196. 4267. 4292. 4338. 4428. 4443. 4471. 4471. 4479. 4590. 4653. 4710. 4725. 4892. 4973. 5047. 5065. 5162. 5303. 5335. 5367. 5420. 5463. 5548.

5595. 5633. 5655. 5962. 6064. 6076. 6196. 6206. 6214. 6225. 6263. 6318. 6453. 6474. 6475. 6582. 6613. 6673. 6776. 6805. 6889. 6967. 6977. 7154. 7196. 7212. 7218. 7273. 7452. 7454. 7487. 7519. 7616. 7620. 7733. 7799. 7807. 7924. 7945. 8002. 8148. 8178. 8345. 8389. 8446. 8447. 8535. 8562. 8612. 8691. 8719. 8758. 8759. 8883. 9080. 9128. 9131. 9152. 9269. 9570. 9619. 9730. 9793. 9853. 9861. 9920. 9925.

ANNŒULIN. — *Concert.* — Samedi dernier, jour de Noël, l'Association des anciens élèves de l'école laïque, réunie sous la présidence de M. Toussaint Marcy, fêtait, par un concert des mieux réussis, l'anniversaire de sa fondation.

Ce concert, donné au profit des enfants indigents de l'école, a surpassé comme résultat les espérances des organisateurs. Il n'y manquait qu'une chose : 7 de la place pour nombre d'auditeurs qui n'ont pu pénétrer dans la salle pourtant vaste, de l'établissement Vve Sion-Dal.

Nous devons des félicitations à tous les artistes amateurs qui ont apporté leur concours désintéressé à l'exécution du programme.

L'Harmonie républicaine s'est montrée comme toujours, à hauteur de sa tâche dans l'exécution de ses deux morceaux « Loin du Pays » et « Hommage à l'Alsace-Lorraine »

Nos félicitations à son chef, M Bernard.

Nous avons revu avec plaisir : MM. Quinchon et Daouet qui sont de véritables artistes rompus à la scène : le premier dans ses romances et chansonnettes si bien détaillées ; le second, dans ses airs variés pour saxophone ; les applaudissements et rappels leur ont prouvé qu'ils sont désormais les enfants gâtés du public Annœulois.

Deux jeunes élèves, V. Sauvage et E. Bocquet, se sont distingués dans deux monologues patriotiques.

Que dire des frères Loyez et du dévoué Alberic Mortreux ! Ils abordent tous les genres avec un égal succès : remercions-les sincèrement de leur zèle infatigable. Ils ont mis le comble à l'hilarité générale avec leur operette comique « Nuit du 15 au 16 » en patois du pays qui ne pouvait trouver de meilleurs interprètes. N'oublions pas Citerne et Duriez qui leur donnaient la réplique avec beaucoup de brio.

Nous reservons pour la fin, le jeune Guilbert, un bambin qui nous a chanté avec une assurance incroyable et d'une voix bien timbrée, la romance « Elle a cent ans la Marseillaise » qui servait d'avant propos à l'apothéose de la terminaison du concert.

Cette apothéose, des mieux réussies, était la reproduction du célèbre tableau représentant Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise ; les frères Loyez l'ont rendu avec une vérité digne de tous éloges.

Le piano était tenu par M. Legrand. Inutile de dire qu'il ne pouvait être en meilleures mains pour la tâche ingrate d'accompagnateur.

ARMENTIÈRES. — *Suicide.* — On a découvert le cadavre de Henri Lecourt, 35 ans, tisseur, qui s'était pendu dans sa chambre, rue de Flandre, cour Thieffry, pendant une courte absence de sa femme.

MM. Serrure, cabaretier et Creus Léopold, tisseur, après avoir coupé la corde, firent prévenir M. le docteur Bazélie qui ne put que constater le décès.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Réceptions.* — Le premier président et le procureur général ne recevront pas le jour de l'an.

M. le Sous-Préfet recevra le 31 décembre de 10 à 11 heures à la sous préfecture.

Le maire et les adjoints recevront, salle du Conclave, le 31 décembre de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Société de gymnastique. — La société de gymnastique « La Douaisienne » s'est adressée au Conseil municipal pour obtenir de nos élus une subvention dont jouissent ses sœurs aînées de la ville.

Outrage à agent. — Charles Georges, 24 ans, célibataire, garçon brasseur, originaire d'Armentières, a été arrêté pour ivresse et outrage envers un agent de police.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Le crime d'Onnaing* — On se rappelle que le visage de Dereteleur semblait avoir été lavé, et que depuis, on affirmait que le malheureux boulanger avait dû être frictionné au vinaigre. On expliquait cela en disant que le meurtrier, croyant que sa victime avait seulement perdu connaissance, avait essayé de la ranimer, en lui imbibant le front et les tempes avec du vinaigre.

Une femme Proisseart Desbes, demeurant près de la gare a, paraît il, reçu la visite de la femme du chef de gare, le 4 décembre, vers six heures, et dans : sa voisine venait, toute tremblante, lui demander du vinaigre. Elle aurait même dit : « Je viens d'avoir peur ; deux hommes m'ont effrayée. »

Cette importante déclaration, si elle est exacte, constitue une nouvelle charge contre Masseret.

Il est certain que Mme Masseret connaît les détails du drame et que, si elle parle, sa déposition sera accablante pour le prévenu.

Désespoir d'un bleu. — Un jeune soldat classe 1896, a tenté de mettre fin à ses jours, en se jetant dans la rivière qui longe la caserne Rouzier. Il a été sauvé par un caporal.

Le malheureux garçon se plaignait qu'on l'accusait d'être « une forte tête » et que pour le punir, on lui donnait trop de « corvées » à remplir.

ESTREUX. — *Elections municipales.* — Voici le résultat du scrutin de ballottage de dimanche dernier. Votants : 149. Elus MM. Lefebvre Jules, 9 voix, Lottiaux Gustave, 78 voix. Monchicourt Adrien 75 voix.

Viennent ensuite : MM. Huart Charles, 73 voix, Becquerlaux Xavier, 65 voix, Moureau Numa, 61 voix.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

SPYCKER. — *Arrestation d'un meurtrier.* — L'auteur de la tentative d'assassinat commise il y a quelques jours sur la personne de la veuve Houwé, Amand Guilbaut s'est constitué prisonnier. Il se promenait tranquillement en ville, et comme il n'avait pas d'argent, il se rendait seul à la maison d'arrêt, demandant à purger une condamnation de trois mois de prison qui lui avait été appliquée antérieurement à sa tentative d'assassinat.

Le gardien chef fit conduire Guilbaut au parquet où un billet d'écrou lui fut délivré.

Cette nouvelle a été bien accueillie par la population encore toute émotionnée de cette tentative criminelle.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

LA SENTINELLE. — *Elections municipales.* Voici le résultat des élections municipales de dimanche :

Liste radicale socialiste : Dumez Henri, 297 voix — Vilet Adolphe, 293 ; — Haubry Constant, 289. — Bultez Druon père, 289. — Delhaie Arthur, 286. — Corbeau Victor, 286.

Liste opportuno-cléricale : Hurez Louis, 333 voix. — Boissy Magloire, 320. — Lemaire Emile, 324. — Laleu Fernand 320. — Hubert François 320. — Hagniaux Emile, 313, tous six élus.

La réaction ne l'emporte donc qu'à 20 voix. Que nos amis continuent leur propagande et le succès couronnera leurs efforts, aux élections futures.

LE QUESNOY. — *Accident sur la glace.* — Dimanche dernier, plus de 200 personnes patinaient sur « l'Etang Béni » lorsqu'un soldat du 84e d'infanterie, en garnison au Quesnoy, tomba si malheureusement qu'il se fit une profonde blessure au dessus de l'arcade sourcilière.

Le médecin-major du régiment qui se trouvait au nombre des patineurs, fit transporter le soldat à l'infirmerie où des soins empressés lui furent prodigués.

Il en sera quitte pour 15 jours de repos.

Plusieurs autres personnes ont fait quelques chutes peu graves, sauf une dame qui s'est blessée assez sérieusement à la jambe droite et qui a dû être reconduite à son domicile.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Aux conscrits lensois.* — Les conscrits lensois, appelés à faire partie de la classe 1897 se réuniront chez le citoyen Bedot Louis, cabaretier, coron du Bois, le dimanche 2 janvier, à 5 heures du soir.

Une communication très importante sera faite.

ANNAY-SOUS-LENS. — *Arrestation.* — La gendermerie de Lens a mis en état d'arrestation et conduit à la maison d'arrêt de Béthune le nommé Descamps Aimable, 20 ans, mineur demeurant à Annay, qui a été reconnu coupable de 25 à 30 vols de volailles, de lapins, d'outils et de linge commis à Annay et aux environs depuis moins de 10 mois.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0.

Jeudi 30 décembre. — LES FOURCHAMBAULT, comédie. — LES PÊCHEURS DE PERLES, opéra comique.

Places gratuites : 1 à 300.

Très prochainement, L'HOTEL DU LIBRE-ECHANGE, comédie.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 28 décembre — Edouard Foulon, rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 17. — Alice Houlot, rue de Lannoy, 189. — — René Castelain, rue Voltaire, 103. — Emile Ris, rue d'Espagne, cour Versavel, 1. — Yvonne Quennesson, rue de la Chapelle Carrette, 45.

Décès. — Adéline Pilou, 25 ans, rue Archimède, 140. — Marie Vaccompeu, 2 mois, rue Mouveaux, 71. — Louis Roux, 76 ans, Hospice Civil.

Marchés de Lille du 29 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 000.00 à 00 — En pains n° 1 (cote offic.), 103 50 ; n° 3 cote (com.), ... à ... — Cuitée jet (cote offi.), 27,75 à 18 00 — 88° (cote com.), ... à 00,00.

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 42,00, offert 00.00, demandé.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE (logée en pétrolier). — Cote commerciale : 77 fr. les 100 kilos prise à Lille.

BOURSE DE LILLE

du 28 décembre

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Amiens	.....	.....	12980
Aussin	.....	5400	3460
Bruay	.....	31000	30950
Belly	2050	2700	2650
Carvin	.....	1000	990
Courrières	1850	1870	1850
Douchy	989	990	985
Dourges	.....	43825	43800
Escarpelle	660	665	660
Lens 100	369	369 50	369
Lievin	1440	1450	1440
Meurchin	.....	8400	8350
Oignies	480	480	470
Vicoigne	.....	24400	21300

Le Gérant, PAUL MOREL

Lille. — Imprimerie de l'Egal
28, rue de Fives, 28.